

Histoire des sociétés médiévales

M. Georges DUBY, membre de l'Institut
(Académie Française et Académie des Inscriptions et Belles-Lettres),
professeur

Avant de passer, dans la dernière partie du cours, à l'étude de ce qui n'est pas aujourd'hui perdu des textes généalogiques concernant le lignage des comtes de Flandre, afin d'y repérer la place que les femmes occupaient dans ces écrits, le professeur a tenté de suivre la genèse de cette littérature familiale. Analysant d'abord les mécanismes de la mémoire dans la société féodale, montrant ensuite comment il paraissait alors nécessaire de servir des morts en rappelant leur nom et en commémorant leurs actions, s'interrogeant sur la manière dont le souvenir des ancêtres passa de l'oral à l'écrit, il en vint naturellement à examiner le rôle des gens d'Eglise. Ce rôle fut décisif. Les moines veillaient sur les tombes des rois et des princes ; ils composaient des épitaphes ; ils célébraient les liturgies anniversaires. Quant aux clercs, ils enregistraient les dépositions des jureurs venus, à l'occasion d'un procès pour cause d'inceste, réciter la généalogie des époux ou des promis dont on se demandait s'ils devaient être séparés pour raison de consanguinité. A partir de deux exemples, le passage des *Annales de Cambrai*, où l'auteur, Lambert de Watreloos rappelle la mémoire de sa parenté, et les généalogies dites de Foigny, les caractères furent définis d'un genre littéraire qui se développa lorsque les chefs des grandes maisons princières de la France du Nord et de l'Ouest ordonnèrent à des ecclésiastiques de fixer par l'écriture l'image de leur lignée.

G.D.

SÉMINAIRE

Dans les cinq premières séances du séminaire, le professeur a commenté le poème interminable et très savant que Gauthier de Coincy, moine bénédictin de Saint Médard de Soissons, composa entre 1218 et 1230 en l'honneur de Notre Dame, relatant un certain nombre de miracles qui lui étaient attribués.

Il s'agissait de tirer de ce recueil d'*exempla*, accommodé pour un public mondain et dont le succès fut immense, ce qu'il révèle de la condition des femmes.

— Dominique Iogna PRAT (C.N.R.S.), Guy Lobrichon (Collège de France) et Xavier Barral I Altet (Université de Rennes) ont ensuite, partant des textes de l'école carolingienne d'Auxerre et de leurs correspondances iconographiques, commencé d'étudier le développement du culte de la Vierge depuis le temps de Charles le Chauve.

— Deux séances furent occupées par la discussion d'un exposé de Guy PHILIPPART (Institut Universitaire de Namur) consacré au miracle marial en Occident du IV^e au XII^e siècle.

— Madame DEREMBLE (C.N.R.S.) analysa la structure et la signification du vitrail de la Cathédrale de Chartres consacré à Marie Madeleine.

— Jacques DALARUN et Philippe BOUTRY (Ecole Française de Rome) ont proposé de confronter les procès de béatification et de canonisation de Jeanne d'Arc au procès de réhabilitation du XV^e siècle.

MISSIONS

Le professeur a pris la parole dans des colloques organisés au Musée Pétrarque de la Fontaine de Vaucluse, à l'Abbaye de Flaran, à Maubeuge, à l'Ecole Française de Rome, à Paris, d'une part par la Fondation de l'Electricité de France et d'autre part par le département « étude des sexualités humaines » de l'université de Paris Nord, enfin à Prato et à Ravello.

Il a donné deux conférences à Madrid, l'une au mois de décembre sur l'invitation de l'Association *Terra Nostra*, l'autre au mois de mai sur l'invitation du Conseil National du notariat espagnol.

Il a prononcé son discours de réception à l'Académie de Langue et Littérature française de Belgique.

Il a assumé la présidence du Conseil d'administration, puis du Conseil de Surveillance de la S.E.P.T.

DISTINCTIONS

Le Doctora *Honoris Causa* a été conféré au professeur par l'Université Américaine de Paris, l'Université d'Oxford et l'Université de Lublin.

L'Astrolabe d'Or lui a été attribué par la ville de Pise.

Il a été élu membre étranger de l'Académie d'Athènes.